

Rapport public Parcoursup session 2023

Université Paris Cité - Licence - Portail Droit

Les données de la procédure

Les données de la procédure correspondent aux données de la phase principale, calculées au 07 juillet 2023.

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de voeux confirmés	Nombre de propositions d'admission en procédure principale	Rang du dernier admis en procédure principale	Taux minimum boursier	Taux non résidents
Université Paris Cité - Licence - Droit	Jury par défaut	Tous les candidats	527	9419	2701	3301	18	5

Le rappel des caractéristiques de la formation

Attendus nationaux

Outre la diversité des formations de 1er cycle, et les spécificités qu'y apporte chaque établissement, des éléments de cadrage national ont été définis avec le concours de l'ensemble des acteurs de l'enseignement supérieur pour informer les lycéens et leurs familles.

ELEMENTS DE CADRAGE NATIONAL

Il est attendu des candidats en licence Mention DROIT :

- Savoir mobiliser des compétences d'expression écrite et orale qui témoignent de qualités rédactionnelles et oratoires

Cet attendu marque l'importance, pour la filière juridique, de la maîtrise de la langue française, écrite et orale, par le candidat. Le droit est une discipline où les qualités oratoires (la « plaidoirie ») et les qualités rédactionnelles (rédaction de courriers, d'actes juridiques, etc.) sont fondamentales. La précision qu'appelle le raisonnement juridique implique que le candidat maîtrise, ab initio, les fondamentaux de la langue.

- Disposer d'aptitudes à la compréhension, à l'analyse et à la synthèse d'un texte

Cet attendu marque l'importance, pour la filière juridique, de la capacité du candidat à « comprendre » l'écrit. La formation en Licence de droit requiert en effet l'analyse combinée de nombreuses sources juridiques (constitutions, lois, règlements, textes internationaux, jurisprudence, doctrine) qu'il faut pouvoir comprendre, mettre en perspective et éventuellement critiquer sur la base d'un raisonnement juridique.

- Disposer d'aptitudes à la logique et au raisonnement conceptuel

Cet attendu marque l'importance, pour la filière juridique, de la capacité du candidat à produire une argumentation structurée, même relativement simple, et à raisonner sur des concepts. La formation en Licence de droit requiert en effet une certaine capacité d'abstraction, de logique formelle et de déduction.

- Pouvoir travailler de façon autonome et organiser son travail

Cet attendu marque l'importance, pour la filière juridique, de la capacité du candidat à travailler de façon autonome. La formation en Licence de droit laisse en effet une place substantielle à l'organisation et au travail personnel. L'encadrement est souple : seule une partie limitée des enseignements est obligatoire et donne lieu à des rendus obligatoires de travaux (les travaux dirigés).

- Etre ouvert au monde et disposer de connaissances linguistiques

Cet attendu marque l'importance, pour la filière juridique, que l'étudiant ait un niveau suffisant de compétences dans au moins une langue vivante étrangère, notamment l'anglais.

La formation en Licence de droit s'inscrit en effet nécessairement dans un contexte juridique européen et global qui implique, au cours du cursus, d'étudier d'autres systèmes juridiques que le système national, qui sont le plus souvent en langue étrangère.

*Avoir répondu à un [questionnaire d'auto-évaluation](#) disponible sur le site de l'Onisep Terminales2022-2023 à partir de la date d'ouverture de la plateforme pour la formulation des vœux. Avoir répondu à ce questionnaire est une condition de recevabilité du dossier (une attestation téléchargeable sera délivrée par le site Terminales2022-2023). Cette attestation sera à joindre au dossier de candidature.

Attendus locaux

Pour des compléments d'information sur le contenu de la licence et de ses différents parcours (notamment bi diplômants), veuillez vous rendre sur le site : <https://odf.u-paris.fr/fr/offre-de-formation/licence-lmd-XA/droit-economie-gestion-DEG/droit-K488QOC0//licence-droit-JT7203MT.html>

Conditions d'inscription

Sont autorisés à s'inscrire :

- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un baccalauréat français des séries générales, technologiques ou professionnelles.
- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un DAEU.
- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un diplôme français de niveau IV hors baccalauréat.
- . Les candidats ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un diplôme donnant accès à l'enseignement supérieur européen.
- . Les candidats ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un équivalent au baccalauréat français (diplôme obtenu hors U.E).

N.B : Les candidats non ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un diplôme équivalent au baccalauréat français (U.E ou hors UE) ne passent pas par la plateforme Parcoursup, mais par la procédure DAP.

- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un diplôme français de niveau IV (hors baccalauréat, DAEU auxquels s'ajoute la capacité en droit pour les licences de droit) doivent faire l'objet d'une validation de leur diplôme par l'université.

Contenu et organisation des enseignements pour la formation

Pour plus de renseignements sur l'organisation et le contenu de la formation, Rendez-vous sur le site où l'on répond à toutes les questions que vous vous posez :

<https://odf.u-paris.fr/fr/offre-de-formation/licence-lmd-XA/droit-economie-gestion-DEG/droit-K488QOC0//licence-droit-JT7203MT.html>

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

Les vœux sont examinés essentiellement à partir des éléments et résultats académiques fournis à la CVES : résultats de 1ère, terminale ; contrôle continu + épreuve finale du Bac

A titre complémentaire sont évaluées les lettres de motivation, les fiches avenir, les appréciations des Professeurs, le rang du candidat dans sa classe. Le projet du candidat doit être cohérent au regard de son parcours de Lycéen et de son projet de formation dans l'enseignement supérieur.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.

Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières.

La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

Enseignements de la session et conseils aux candidats

Enseignements de la session et conseils aux candidats

Les résultats académiques du candidat doivent attester de sa parfaite maîtrise du français à l'écrit comme à l'oral, d'un bon niveau de pratique de langue étrangère, d'une ouverture d'esprit et d'une bonne culture générale attestée par les résultats dans les matières de tronc commun et de spécialités, de très bonnes aptitudes à l'argumentation, la synthèse, le maniement des concepts abstraits et aux raisonnements logiques attestées par les résultats dans les enseignements scientifiques et mathématiques. Aucune spécialité ni option n'est spécialement requise, en revanche le candidat doit avoir révélé son aptitude à la performance et l'excellence dans les disciplines choisies et suivies.

La lettre de motivation doit être précise, individuelle et spécialement orientée sur la formation sollicitée. La standardisation ou le manque de soin dans son établissement sont des éléments défavorables lors de l'examen des candidatures.

Tableau Synoptique

Champs d'évaluation	Rappel des critères généraux	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultat académique	Compétences expression écrites et orales. Compréhension, analyse critique de texte. Discours argumentatif et synthèse	Résultats obtenus en français et autres matières littéraires	Notes obtenues en français : contrôle continu + épreuves anticipées	Essentiel
			Résultats obtenus dans les disciplines littéraires dont histoire géographie	Essentiel
			Qualité rédactionnelle de la lettre de motivation	Complémentaire
			Le projet de formation doit détailler de façon claire et précise la cohérence entre le parcours antérieur, les attendus de la formation sollicitée et le projet professionnel pour les candidats en réorientation	Important
	Aptitudes aux raisonnements abstraits (inductif et déductif) et à l'argumentation rigoureuse. Capacités d'analyse et démonstratives	Compétences acquises dans les disciplines scientifiques dont les mathématiques	Nature des enseignements scientifiques suivis Résultats obtenus	Très important
	Connaissances et compétences linguistiques	Maîtrise d'au moins une langues vivantes	Notes obtenues en LV	Essentiel
		LV2 et options LV	notes obtenues	Important

Champs d'évaluation	Rappel des critères généraux	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
		options langues anciennes	bonification résultats d'exception et formation inscrite dans la durée en latin /grec...	Complémentaire
	Culture générale solide et ouverte	Résultats obtenus en enseignement de spécialités et options	Niveau de performance dans les spécialités et options choisies par le candidat	Complémentaire
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation			
Savoir-être	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation			
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation			
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation			

Signature :

Edouard KAMINSKI,

Président de l'établissement Université Paris Cité